

ABONNEMENT.

Saumur :	
En an. . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
En an. . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.  
Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

21 Novembre 1883.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier mardi.

Suite de la discussion du budget (minis-  
tère du commerce).

M. Piéyre appelle l'attention de la Cham-  
bre sur la crise commerciale, industrielle et  
agricole qui sévit actuellement. Il résulte  
des tableaux publiés par le gouvernement  
que nos importations ont augmenté dans  
une proportion considérable, pendant que  
les exportations fléchissent d'une manière  
inquiétante.

Cette situation, M. Faure, rapporteur,  
l'avoue dans son rapport sur le budget du  
commerce. Mais M. Faure ne va pas au  
fond des choses. Les causes de ce malaise  
proviennent de la mauvaise politique finan-  
cière et économique du gouvernement.

Les traités de commerce sont défavora-  
bles aux produits français. L'instabilité de  
l'Etat républicain, l'isolement de la France  
aident encore à ce malaise. L'on serait pres-  
que tenté de croire que si la France souffre,  
c'est qu'elle le mérite.

Et cependant on ne cesse d'augmenter les  
dépenses, de demander de nouveaux cré-  
dits. On emprunte tous les jours et sous  
toutes les formes, à la Caisse d'épargne, à la  
Banque, à la Caisse des Dépôts et Consigna-  
tions. M. Leroy-Beaulieu signale ces em-  
prunts à tous.

L'Etat, dit cet économiste, emprunte d'a-  
bord à la petite semaine, par tous les moyens,  
jusqu'au jour où il faut un emprunt public  
pour couvrir les dépenses déjà faites, et tous  
les financiers clairvoyants poussent un cri  
d'alarme.

Nos voisins mettent à profit nos erreurs,  
notre discrédit, pour inonder notre sol de  
produits de toute nature qu'ils offrent à des  
prix inférieurs.

Les produits de la Russie supplantent les

notres en Italie. Le trafic du Saint-Gothard  
se développe dans de très-grandes propor-  
tions; celui du Mont-Cenis est en dimi-  
nution notable.

L'Angleterre s'enrichit à nos dépens, et,  
grâce aux doctrines de Colden, la France  
deviendra une seconde Irlande. Si l'on veut  
éviter une ruine complète, il faut renoncer  
au libre échange, car nous ne pouvons lutter  
de bon marché ni avec l'Angleterre, ni avec  
l'Amérique, ni même avec l'Allemagne, qui  
nous tient par le traité de Francfort. Toutes  
les puissances renoncent aux doctrines éco-  
nomiques de l'Angleterre. Aurons-nous la  
bonhomie de les respecter ?

Les Etats-Unis, qui sont une République  
pratique, essayent de faire des douanes le  
seul revenu de l'Etat. Aussi la dette dimi-  
nue en Amérique et augmente chez nous. Il  
faut chercher autre chose que des expé-  
diants. Supprimer ces ministères, sources  
d'inutiles dépenses, et surtout toutes les dé-  
penses qui ont un caractère électoral. L'ora-  
teur constate que l'on crie beaucoup contre  
le cumul, contre le parasitisme adminis-  
tratif et en même temps on augmente le  
nombre des fonctionnaires. Et c'est là ce  
qu'on appelle un gouvernement démocra-  
tique à bon marché !

M. Piéyre estime qu'il faut dorénavant  
s'en tenir aux dépenses productives, aux ca-  
naux d'irrigation, aux dégrèvements de l'a-  
griculture. La conversion et les conventions  
ne pourront éclaircir la situation et l'on ne  
doit plus compter sur les promesses de dé-  
grèvement.

On aurait pu réaliser de grandes écono-  
mies sur l'instruction publique en acceptant  
le concours des congréganistes.

On a préféré grever le budget de lourdes  
charges en violant la liberté des pères de fa-  
mille. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Bref, l'orateur continue son réquisitoire  
contre la République en disant que le cou-  
lage est partout dans les finances de l'Etat.  
(Très-bien ! à droite.)

Venant à la question des hôpitaux, M.  
Piéyre dit que le personnel des hôpitaux ab-  
sorbe le quart du budget de ce service, pen-

dant que de nombreux malades restent sans  
secours et sans abri.

Il passe ensuite à l'examen de la crise  
agricole. Les pouvoirs publics ont refusé à  
l'agriculture les soulagements que deman-  
dent pour elle la sûreté des agriculteurs de  
France.

Cependant les programmes électoraux  
sont toujours pleins de promesses. La terre  
paie 49 à 23 0/0 quand les valeurs moné-  
taires ne paient que 40 et 44 0/0. Ce n'est  
pas la égalité devant l'impôt.

Loi de protéger l'agriculture, le gou-  
vernement fait acheter des blés à l'étranger  
au lieu de les acheter en France et elle les  
paie plus cher qu'elle ne les paierait chez  
nous.

Tous les articles du projet sont adoptés.

## LES CATHÉDRALES ET LE BUDGET.

M. Lockroy, député, rédacteur du *Rappel*  
et homme d'esprit à ses heures, malgré son  
étiquette ultra-radical, vient d'avoir la mau-  
vaise inspiration, pour plaire à ses élec-  
teurs, d'écrire un article très-violent contre  
la dépense de deux millions de francs, ins-  
crite au budget de 1884 et attribuée à la re-  
construction et à la réfection des monuments  
religieux: on dirait du Paul Bert.

Nous avons été d'autant plus surpris de  
voir sa signature au bas d'une telle élucu-  
bration plate et haineuse, que nous savons  
M. Lockroy ami des arts, des sciences et des  
monuments publics, et qu'il n'y a pas long-  
temps nous avons applaudi à ses rapports  
et à ses discours sur l'agrandissement et  
l'isolement de la Bibliothèque nationale,  
agrandissement qu'il a obtenu de haute lutte.  
Aussi, sommes-nous tout à fait à l'aise  
pour déplorer hautement la lâche conces-  
sion qu'il a faite à la passion de parti, en se  
laissant entraîner sciemment si loin de la  
vérité, pour quémander et mériter l'appro-  
bation antireligieuse de toute la radicaile ré-  
volutionnaire.

M. Lockroy, dont le goût artistique a dû

singulièrement se développer, s'affermir et  
s'épurer dans la fréquentation intellectuelle  
du grand Hugo, sait probablement bien  
mieux que nous, sous l'inspiration de ce  
Génie unique et universel, comprendre, ad-  
mirer et juger la sublime majesté de ces su-  
perbes cathédrales, aux nefs immenses, aux  
clochers découpés à jour, aux rosaces fouil-  
lées en pleine pierre, aux verrières étince-  
lantes, aux sculptures et aux arabesques  
ciselées avec tant de délicatesse, et dont les  
clefs de voûte sont l'étonnement de nos ar-  
tistes modernes, — merveilles prodigieuses  
et inimitables de l'art chrétien.

Il scit donc, mieux que personne, l'ina-  
nité et l'injustice de son raisonnement quand  
l'esprit de secte le pousse à appeler dédai-  
gneusement bric-à-brac catholique les su-  
perbes monuments de la foi de nos pères.

Qu'il relise le splendide chapitre que le  
chantre de Notre-Dame de Paris consacre  
aux vieilles pierres de la basilique natio-  
nale, et qu'il se repente de son blasphème !

Bric-à-brac, Notre-Dame de Paris !

— Bric-à-brac, les cathédrales de Reims,  
de Chartres, d'Amiens, de Beauvais, de  
Rouen, de Tours, de Saint-Denis ! — Bric-  
à-brac, la Sainte-Chapelle, Saint-Germain-  
des-Prés et l'inimitable église de Brou !  
Notre-Dame-la-Grande, Saint-Hilaire et  
Saint-Pierre de Poitiers !

Pour conserver ces splendides chefs-  
d'œuvre, monuments debout de notre gloire,  
de notre grandeur et de notre foi dans les  
siècles passés, qui une fois détruits seront  
remplacés par des docks, des usines, des  
gares de chemins de fer, et des palais de la  
Bourse, le gouvernement accorde 2 millions,  
c'est-à-dire une véritable aumône dans un  
budget de 4 milliards, aumône dont il de-  
vrait rougir.

Cependant, nous sommes descendus si  
bas dans la juste appréciation de tout ce  
qui est grand, noble, élevé, patriotique,  
qu'il se trouve en France des gens assez  
fous ou assez coupables pour appeler révol-  
tante et scandaleuse une si misérable dé-  
pense arrachée à un tas d'iconoclastes qui  
nous mènent à la ruine avec leurs expédi-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LA BAGUE D'OPALE

PAR EDOUARD DIDIER.

On remonta le fleuve pendant une heure environ,  
après quoi Charles ordonna de virer de bord. On  
descendit alors lentement le cours du Mississipi et  
l'on traversa de nouveau Saint-Louis, en se diri-  
geant cette fois à petite vapeur vers le but de cette  
aventureuse entreprise.

Les soldats étaient entassés dans l'entre-pont.  
Quelques officiers seulement se tenaient sur le pont  
où étaient également Charles et Wilkie. Il était  
environ six heures du matin, et, d'après l'estima-  
tion du capitaine, on devait avoir parcouru la plus  
grande partie de la route, quand l'un des sergents  
s'approcha de Charles et lui dit :

— Pardon, mon capitaine, voulez-vous me per-  
mettre une observation ?

— Parlez, répondit Charles.

— Nous suivons une route dangereuse.

— Qui vous fait penser cela ?

— A moins d'un mille d'ici se trouve, dans le lit  
même du fleuve, une forteresse occupée par l'en-  
nemi.

— Tower-Rock, je le sais.

— Eh bien, mon capitaine, si nous ne doublons  
pas le fort avant le jour, et que nous soyons aperçus,  
nous recevrons certainement une volée de mitraille.

— Connaissez-vous donc ce fort dont vous par-  
lez ? demanda Charles.

— Beaucoup, mon capitaine.

— Vous y êtes entré ?

— J'y suis resté en garnison pendant près de  
quatre mois, mon capitaine.

— Ah ! dit Charles avec une visible satisfaction,  
voilà un heureux hasard qui fait que vous pouvez  
nous rendre un signalé service. Sergent, j'ai l'ordre  
de tenter un coup de main sur ce fort dans lequel  
vous avez tenu garnison.

— Je m'en doutais bien, mon capitaine, et je  
vous souhaite aussi bon succès que l'ont eu les  
hommes du Sud quand ils nous ont pris là-bas  
comme des rats dans une souricière.

— Ah ! l'ennemi s'est emparé sans difficulté de  
la forteresse ?

— Faites erreur, mon capitaine, c'est-à-dire que  
nous avons été trahis !

— Bah ! trahison, dit Charles en souriant, n'est-  
ce pas le cri de tous les vaincus !

— Jamais pourtant le mot n'a été mieux appli-  
qué, mon capitaine, dit le sergent en s'échauffant  
peu à peu. Oui, mon capitaine, nous avons été  
vendus, livrés comme Jésus le fut par Iscariote.

— Ah ! contez-nous donc cela, dit sir Wilkie.

— Ma foi, monsieur, je n'ai pas grand'chose à  
raconter, répondit le sergent, car, à vrai dire,  
nous autres nous n'avons rien su, sinon que nous  
étions livrés. Il faut vous dire que Tower-Rock est  
défendu par un pont-levis et trois batteries de  
canons, une à chaque étage. Eh bien, messieurs,  
quand le pont-levis est levé, il est aussi impossible  
de pénétrer dans la forteresse qu'à un marsouin  
d'entrer dans un navire blindé quand les sabords  
sont fermés.

— Comment est distribuée la forteresse ? de-  
manda Charles.

— Il y a quatre étages, monsieur. Le rez-de-  
chaussée est occupé tout entier par la batterie  
basse et le corps-de-garde. C'est là, par le fait, la  
clef de la forteresse. Au premier sont les apparte-  
ments des officiers et la salle où se tient le mess.  
Les deux étages supérieurs sont réservés à la gar-  
nison.

— Et quand l'attaque de la forteresse a eu lieu,  
comment se fait-il que la garnison n'y ait pas pris  
part ?

— Parce que, monsieur, entre le premier et le  
second étage, dans la cage de l'escalier, se trouve  
une porte de fer d'une solidité à toute épreuve, un  
boulet de canon ne l'enfoncerait pas. Cette porte  
reste d'habitude ouverte, mais, au moment de  
l'attaque, elle avait été solidement fermée et ver-

rouillée par ceux qui nous ont livrés. Or, excepté  
les hommes de garde, toute la garnison, moins les  
officiers, bien entendu, étaient dans le haut de la  
forteresse. Nous avons bien entendu quelques  
coups de fusil au rez-de-chaussée. Nous avons  
sauté sur nos armes, mais quand nous avons voulu  
descendre, nous avons reconnu que la porte était,  
comme je vous l'ai dit, fermée à triple verrou. Quand  
on est venu nous ouvrir, nous avons appris que  
nous étions livrés.

— Tiens ! tiens ! tiens ! dit Wilkie, voilà un  
plan trop ingénieux pour y changer quoi que ce  
soit, ami Charles, qu'en dis-tu ?

— Sans doute, monsieur, dit le sergent, mais  
qui vous abaissera le pont-levis, si vous n'avez pas  
des intelligences dans la place ?

— Cherchez, a dit le sage, et vous trouverez.  
Eh bien ! mon garçon, nous chercherons.

— Attention, capitaine, dit le sergent, nous ap-  
prochons.

— Et voici le jour, répondit Charles. N'y a-t-il  
donc pas dans les environs quelque petite anse où  
nous pourrions cacher notre yacht ?

— Non, capitaine... Attendez, cependant... Je  
me rappelle que la veille de notre départ du fort,  
une île flottante est venue s'accrocher dans les  
racines d'un pin couché sur la rive droite. Elle y  
était demeurée empêtrée. Si elle n'a pas été en-  
traînée par le courant, elle peut servir d'abri à

tions de Tunisie et du Tonkin, leurs augmentations de 40 millions sur les traitements des fonctionnaires républicains, et leurs secours de 400 millions aux émeutiers et aux communards !

Voilà ce qui est révoltant et scandaleux.

## Chronique générale.

Hier, au Sénat, a eu lieu la discussion de la convention avec la Compagnie d'Orléans. Plusieurs sénateurs ont retiré les amendements qu'ils avaient présentés. La convention est adoptée. La convention avec la Compagnie du Nord, puis celle avec la Compagnie du Midi sont successivement adoptées.

Les conventions avec l'Est et l'Ouest sont votées sans modifications. M. Fresneau voudrait que l'Etat fixât le taux des émissions des Compagnies, afin que le commerce et l'agriculture ne soient pas obligés de payer trop cher pour emprunter de l'argent. Le major Labordère parle sur la nécessité de soumettre les chemins de fer à l'Etat au point de vue de la mobilisation.

M. Raynal répond à ces deux orateurs.

### LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL.

M. Challemel-Lacour a adressé de Cannes au Président de la République sa démission datée du 17 novembre.

Par décrets du 19 novembre, M. Jules Ferry a été nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Challemel-Lacour, et M. Fallières, député, ancien ministre de l'intérieur, ancien président du conseil, a été nommé ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

La paix entre le nouveau préfet de la Seine et le Conseil municipal ne sera pas de longue durée.

La municipalité ayant réclamé la laïcisation des deux hôpitaux dont les Sœurs n'ont pas encore été chassées, M. Poubelle a répondu qu'il s'y opposait formellement.

On signale de nouveau, dans les départements de l'Est, un grand nombre de sujets allemands qui, sous tous les prétextes, s'introduisent dans les fermes, dans les ateliers, les usines et font consciencieusement leur métier d'espion qui nous a déjà été si funeste.

### LA SANTÉ DE M. DE BISMARCK.

On lit dans le *Gaulois* :

« Des personnes qui ont observé de près le prince de Bismarck ont été frappées de son air maladif.

» Le chancelier ne fait qu'entrer en convalescence. La jaunisse, dont il souffrait encore il y a une quinzaine de jours, l'a beaucoup fatigué.

» Le chancelier a les traits tirés. Sa démarche ne dénote plus la même vigueur et la même énergie qu'on s'étonnait encore de trouver chez cet homme, presque septuagénaire, il y a quelques mois seulement. Le feu sombre qui brille dans ses yeux rappelle seul le chancelier de Fer d'autrefois.

On disait ces jours-ci la même chose de M. de Moltke.

Il ne faudrait pas se fier à ces indispositions-là.

Ces blocs aux traits tirés ne disent rien qui vaille.

Le meilleur moyen que nous ayons de les rendre inoffensifs, c'est d'être prudents, vigilants, silencieux et unis, surtout autant que faire se pourra, autant que le patriotisme le commande.

### ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

Le *Nouvelliste de Rouen* annonce la démission de M<sup>lle</sup> Rey, directrice laïque de l'école normale de filles. La situation de M<sup>lle</sup> Rey était devenue intolérable par suite des tracasseries dont elle était l'objet de la part des républicains. Ce que ces derniers veulent, c'est une directrice complètement dégagée des préjugés religieux, pour former à leur image les générations futures. M<sup>lle</sup> Rey avait surtout le tort, aux yeux de l'administration municipale et de l'autorité universitaire, de n'avoir pas décroché tous les anciens crucifix de la maison.

M<sup>lle</sup> Saffroy, qui lui succède, arrive de Bourges. Elle est pleine d'ardeur, elle est tout à fait dans le mouvement et elle a la passion de la laïcisation. Il restait encore quelques crucifix dans l'établissement : ils vont disparaître. Gambetta et Marianne, installés sur les murs, ne sont-ils pas bien plus édifiants ?

### AU TONKIN.

D'après des indiscretions commises au Palais-Bourbon, M. Ferry et l'amiral Peyron auraient laissé deviner à la commission du Tonkin que la situation militaire du Tonkin était inquiétante. Comme on se méfie un peu de la légèreté de M. de Douville-Maillefeu qui fait partie de la commission, ses collègues surveillent ses allées et venues dans les couloirs de la Chambre pour l'empêcher de parler aux journalistes.

**Nouveaux renforts.** — Les pourparlers engagés entre les ministres de la marine et de la guerre ont abouti à une entente pour la formation d'une brigade qui se composerait de régiments de zouaves et de chasseurs d'Afrique, et qui pourrait être mise prochainement à la disposition de l'amiral Courbet, commandant de nos forces au Tonkin.

Le ministre de la marine vient de donner l'ordre à plusieurs bâtiments de guerre, détachés en station à la Nouvelle-Calédonie,

dans la mer des Indes et dans les îles du Pacifique, de rallier les mers de Chine, afin d'y protéger nos colonies contre les tentatives des croiseurs de l'Empire du Milieu et nos nationaux, dans les ports chinois, contre les attaques de la population indigène.

C'est sur les représentations qui ont été faites au gouvernement par nos consuls que ces instructions ont été télégraphiées.

Le ministre de la marine a en même temps prescrit aux préfets maritimes d'armer tous les transports disponibles.

A Toulon, les grands transports *Venh-Long* et *Annamite* doivent être tenus prêts à toute éventualité.

On télégraphie de Vienne au *Standard*, auquel nous laissons toute la responsabilité de cette nouvelle, que M. de Semallé, chargé d'affaires de France à Pékin, aurait reçu l'ordre de remettre au Tsung-li-Yamen un ultimatum et de partir immédiatement pour Tien-Tsin, où il devrait attendre la réponse du gouvernement chinois. Dans le cas où cette réponse ne serait pas favorable, l'escadre commandée par le contre-amiral Meyer commencerait les hostilités.

« Toutefois, ajoute le correspondant du *Standard*, dans les cercles diplomatiques autrichiens, on se refuse toujours à croire que le différend franco-chinois finisse par dégénérer en conflit armé ; on espère, au contraire, qu'une entente aura lieu à la dernière heure. »

On communique au *Gaulois* deux lettres émanant d'officiers d'infanterie de marine qui sont au Tonkin depuis l'arrivée des premiers renforts.

Ces deux officiers s'accordent pour affirmer qu'ils ont devant eux des ennemis disciplinés, dont l'armement ne laisse rien à désirer et qui ont sur nos troupes l'avantage immense de vivre avec une poignée de riz et de pouvoir se battre, avec de l'eau jusqu'à la ceinture, pendant des journées entières.

La Chine continue ses armements. Des officiers recrutent à Aankow 20,000 volontaires. Des levées semblables s'effectuent dans tout l'empire, en vue des hostilités qui peuvent éclater entre la France et la Chine.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 novembre.

Nos avis étaient décidément bons à suivre lorsque nous donnions le conseil de ne pas se réjouir outre mesure de ces reprises qui tranchent sur la baisse.

Dès aujourd'hui, nos rentes faiblissent et les valeurs suivent docilement.

Quant au Crédit Foncier, il est demandé activement à 1,225. Un grand nombre de souscriptions ont déjà été faites aux guichets de la Société pour l'émission du 26 de ce mois. Tout fait présumer que l'emprunt sera couvert plusieurs fois. Nous avons déjà dit qu'offertes au public à 330 fr. et remboursables à 500 fr., les nouvelles obligations produisent un revenu de 4.50 0/0, sans compter la prime de remboursement. Il est impossible de trouver un placement aussi avantageux, aussi bien au point de vue du revenu que de la sécurité.

Nous ne pouvons malheureusement pas citer la fermeté du reste du marché.

voire yacht et, de là, vous examinerez à loisir Tower-Rock.

En effet, au bout d'un instant, l'aube blanchissante laissait voir à l'avant du navire quelque chose qui ressemblait à une colossale corbeille de verdure que l'on aurait posée sur les eaux. C'était l'une de ces îles flottantes, si communes sur le *Père des Eaux*, formées d'arbres arrachés aux antiques forêts du Nord, qui se mêlent et s'enchevêtrent en descendant le courant et se couvrent bientôt d'une végétation aussi luxuriante qu'elle est éphémère. Celle que le *Fly* rencontra si opportunément sur sa route masquait entièrement le petit navire, qui put s'amarrer derrière elle et se cacher dans son branchage touffu.

Bientôt le soleil éclaira le paysage et montra Tower-Rock se dressant au milieu du fleuve, à moins de deux cents yards de l'endroit où le yacht était abrité. Les réflexions que Charles et sir Wilkie échangèrent après avoir longuement examiné la forteresse, n'étaient pas de la nature la plus encourageante. Le pont-levis était levé, et la silhouette de trois sentinelles se dessinait sur le haut de la tour, entre les créneaux. En un mot, la tour paraissait parfaitement sur ses gardes et parfaitement gardée. Aussi, sans être découragés, Charles et Wilkie étaient quelque peu soucieux.

Vers midi, l'on aperçut un bateau plat d'une assez grande dimension, qui, partant de Tower-Rock, se disposait à aller aborder sur la rive droite

du fleuve.

— Savez-vous ce que c'est que cela ? demanda Charles au sergent qui l'avait déjà renseigné.

— M'est avis, mon capitaine, répondit le sergent, que c'est la poste aux choux.

La poste aux choux est le nom pittoresque donné par les marins au bateau chargé des approvisionnements du bord en légumes frais, dans les ports de relâche.

— Oh donc le fort s'approvisionne-t-il ? demanda Charles.

— Là-bas, mon capitaine, au Washington-Hôtel, sur la route de Saint-Louis, un hôtel où l'on vend de bien bon wiskey, dit le sergent, qui paraissait avoir conservé de ses relations avec le wiskey du Washington-Hôtel un souvenir particulièrement agréable.

Une voiture s'était arrêtée au bord du fleuve et transbordait les provisions.

— Il paraît, dit Charles, qu'on n'a pas envie de mourir de faim à Tower-Rock.

— Ni de soif non plus, dit Wilkie en montrant une fort respectable collection de bouteilles qu'on empilait dans le bateau.

— Votre Honneur oublie donc que c'est Christmas aujourd'hui ? dit le sergent, qui sans doute en ce moment soupirait après le plum-pudding traditionnel.

— Et demain le *boxing-day*, le jour des horions,

mon garçon, répondit le baronnet en faisant le moulinet avec ses poings. Eh bien, ami Charles, cette nuit, ces gens-là seront autant en état de combattre que des grives au temps de la vendange. Qu'en dis-tu ?

— Qui nous abaissera le pont-levis ? dit mélancoliquement le capitaine.

— Bah ! qui sait ?

En l'honneur du Christmas et aussi pour leur faire prendre patience, sir Wilkie descendit dans l'entre-pont et ordonna une distribution de rhum à tous les hommes.

Le reste de la journée et la première partie de la nuit se passèrent ainsi sans incidents. Vers dix heures du soir, Wilkie, qui se promenait sur le pont du navire, crut entendre dans le silence de la nuit un bruit d'avirons qui résonnait dans l'eau.

— Qu'est cela ? dit-il, en sautant dans le canot du yacht.

Il détacha le canot et se mit à ramer avec vigueur dans la direction où il avait entendu le bruit. Un instant plus tard il se trouvait côte à côte avec un youyou, si étrangement manœuvré, qu'il reculait plutôt qu'il n'avancait.

— Que faites-vous donc là, mon garçon ? demanda Wilkie au maladroit rameur.

— J'essaye de gagner la rive droite, pour aller à l'hôtel de Washington renouveler notre provision de wiskey, répondit l'homme d'une voix avinée ;

Le 3 0/0 fléchit à 77.80 ; l'amortissable à 79.07 ; le 4 1/2 0/0 1883 à 107 et 106.85, dernier cours 106.92.

La Banque de Paris retombe à 792.50. La Banque ottomane recule de 662.50 à 660.31.

L'Extérieure espagnole, que nous laissons à 56 3/16 en clôture d'hier, réagit à 55 15/16.

Pas de changements sur les chemins français : 1,747.50 le Nord, 1,272.50 l'Orléans, 1,120 le Midi, 1,287.50 le Lyon.

L'Italien 5 0/0 s'avance à 90.50. L'Unifiée d'Égypte est à 337.18.

## Chronique militaire.

Le général Bocquet, actuellement en disponibilité, est nommé chef d'état-major du 9<sup>e</sup> corps d'armée, dont le siège est à Tours.

MM. Devaurel, capitaine au 43<sup>e</sup> de ligne à Angers, de Carrey de Bellemare et Lannegrace, capitaines au 32<sup>e</sup> de ligne à Tours, viennent d'obtenir le brevet d'état-major à la suite des examens de sortie de 1883.

M. Soulice, capitaine au 66<sup>e</sup> de ligne (Tours), en instance de retraite, a été nommé capitaine-major au 83<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie (La Roche-sur-Yon).

La prochaine promotion de généraux, qui paraîtra d'ici la fin du mois, comprendra cinq divisionnaires au lieu de trois, deux généraux de ce grade ne pouvant, par suite d'infirmités, exercer leur commandement, et neuf généraux de brigade.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### LA SOUSCRIPTION MUNICIPALE.

Une seconde lettre nous arrive d'un autre côté, et toujours ce sont les dépenses de l'Administration, accompagnées de l'emprunt non couvert, qui préoccupent les esprits. Les contribuables se demandent, en tout ceci, quelle en sera la fin.

Voici la lettre de notre honorable correspondant :

« Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

» Croyez-vous que, dans les circonstances actuelles, il ne serait pas opportun de porter à la connaissance des contribuables la façon dont on administre les finances de la Ville, l'emploi qui en est fait, les dégradations qu'on a dû préparer, en un mot la situation présente de nos emprunts et des finances en général ? Chacun de vos lecteurs, n'en doutez pas, lirait avec satisfaction les chiffres ainsi groupés et serait heureux de fixer son opinion à cet égard.

» On a bâti et restauré à grands frais un vaste collège resté à peu près désert : on vient de voter de gros traitements pour des

mais je suis soldat, et non marin. Si vous voulez me donner un coup de main, vous me rendriez service.

— Volontiers, répondit Wilkie. Sautez dans mon canot, je remarquerai votre youyou.

L'homme se leva, tout en chancelant, mais il était incapable d'opérer seul son transbordement. Enfin, grâce à Wilkie, il put se hisser dans le canot, et Wilkie commença à ramer vigoureusement vers le yacht.

— Vous êtes en garnison à Tower-Rock ? demanda le baronnet à son passager de rencontre.

— Oui, monsieur.

— Comment êtes-vous sorti ?

— Oh ! Jack et moi nous avons abaissé le pont-levis, répondit l'ivrogne d'un air fin.

— Ah ! vous avez abaissé le pont-levis ?

— Sans doute.

— Et il est resté baissé ?

— Naturellement, dit l'homme avec un sourire aviné. Comment pourrais-je rentrer s'il était levé ?

— C'est juste.

— Mais où me conduisez-vous ?

— Ici près ; vous y trouverez une meilleure provision de wiskey qu'au Washington-Hôtel.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

professeurs d'agriculture pratique et d'histoire en attendant des élèves; on a inondé les divers quartiers de la ville d'écoles laïques dont personne ne demandait la construction; nous voyons s'élever rapidement, à la hauteur du château, l'immense et somptueux collège de filles, etc., etc. Que de dépenses et que de dettes! Quelles ressources y a-t-on affectées et où prendra-t-on l'argent pour payer? C'est le moindre souci du Conseil municipal. Sa réponse est facile: il a voté et votera encore des impôts, des surtaxes d'octroi, des charges de toutes sortes, et il faudra bien payer. Il est vrai que, sous le bienheureux régime que nous subissons, ce n'est plus celui qui vote qui paie: ceux qui votent regardent le contribuable comme taillable et corvéable à merci.

» Pauvres moutons, bêtez; mais vous aurez beau faire, toujours on vous tondra.

» Aussi quelle confiance attire cette paternelle administration! Comme on répond à ses appels, comme on court à son emprunt!!!... Vous l'avez dit, le fiasco de cet emprunt est un camouflet tombé sur la joue du maire et de ses conseillers; mais ils n'ont pas l'épiderme chatouilleuse, ils l'esquiveront, voteront et diront: Votons, votons toujours; paiera qui pourra.

» Agréer, Monsieur le Rédacteur, etc.

» UN ABONNÉ.

» Saumur, 19 novembre 1883. »

#### CHAMBRE DES AVOUÉS.

Voici la composition de la Chambre de discipline des Avoués de l'arrondissement de Saumur, pour l'année judiciaire 1883-1884 :

M. COQUEBERT DE NEUVILLE, président.

M. ALBERT, syndic.

M. LECOY, rapporteur.

M. BEAUREPAIRE, secrétaire.

Nous avons annoncé hier la promotion au grade de capitaine instructeur de M. Conneau, lieutenant au 20<sup>e</sup> de dragons, affecté au 9<sup>e</sup> chasseurs.

On sait que ce jeune officier si distingué est le fils du docteur Conneau; il était l'ami du Prince Impérial qui lui donna une lame espagnole sur laquelle était gravée une héroïque devise, devenue la devise de sa vie. Le capitaine instructeur Conneau était récemment, comme lieutenant, aide de camp du général de Galliffet.

M. Conneau, entré à l'École de cavalerie en sortant de Saint-Cyr, il y a trois ou quatre ans, faisait partie, en 1881-82, de la division des lieutenants instructeurs, et avait quitté Saumur, le 4<sup>e</sup> septembre 1882, avec le n<sup>o</sup> 4 sur 36.

#### L'HOMME-RAPIDE A SAUMUR.

Plusieurs fois déjà nous avons entretenu nos lecteurs du fameux coureur angevin, M. René Lejeune, dit *L'Homme-Rapide*, que n'ont pu vaincre jusqu'ici les coureurs les plus renommés.

M. Lejeune nous informe que dimanche

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LE BIJOU DES FIANÇAILLES

M<sup>me</sup> Picard n'y comprenait plus rien; est-ce que par hasard on se moquerait d'elle? A cette pensée, elle devint rouge comme une pivoine et faillit éclater.

Mais l'œil de sa fille la contint.

— Explique-moi, au moins, lui glissa-t-elle à l'oreille et lui poussant le coude.

— Plus tard, mais veille.

— Veiller à quoi?

— A ses paroles.

— Comment, il faut que je veille à ses paroles, maintenant? Ah ça! qu'est-ce que tout cela signifie!

Elle étudia bien la physionomie de sa fille, ne perdant aucun de ses gestes, et remarqua, en effet, que, sous une apparence de tranquillité, celle-ci dissimulait une grande confusion et une sourde irritation.

— Certainement, se dit la bonne femme, il y a quelque chose; attendons.

Joséphine annonça le dîner. On se dirigea du

prochain, 25 novembre, il fera à Saumur une grande course à pied de 22 kilomètres en franchissant 60 barrières, le tout en une heure.

Nous espérons pouvoir donner l'heure et le lieu de cette course.

Un meeting relatif à la statue qu'on parle d'élever dans Paris en l'honneur de Balzac va prochainement avoir lieu.

Cent cinquante littérateurs vont être convoqués à ce sujet par l'initiative de M. Emmanuel Gonzalès, délégué de la Société des gens de lettres.

On doit y appeler un certain nombre de peintres et de sculpteurs en réputation, en même temps que les principaux fonctionnaires de la direction des beaux-arts.

M. Saint-Saëns vient de faire un rapport sur les dessins d'instruments trouvés dans un manuscrit de la bibliothèque d'Angers, remontant au temps de Charlemagne.

Il est question d'envoyer ces curieux dessins au ministre, afin qu'ils soient publiés par la direction des beaux-arts.

On annonce aux Sables-d'Olonne une importante débâcle financière. Il est question de 14 ou 15 cent mille francs de déficit. La Banque de France y ferait des pertes considérables. Il en serait de même à Quimper.

A Lons-le-Saulnier, la Compagnie du Gaz a abaissé le prix du mètre cube à 30 centimes. Moyennant cet abaissement, le Conseil municipal a décidé, dans sa dernière séance, de proroger pour trente ans son traité avec la Compagnie.

#### Faits divers.

On télégraphie de Douarnenez (Finistère), 20 novembre, 8 heures 25 :

« Un terrible accident est arrivé hier soir, à 7 heures, dans notre ville.

» Des femmes employées à une usine étant montées dans une embarcation amarrée à la côte de Guet-en-Douarnenez, pour se rendre à Tréboul, l'embarcation a chaviré presque aussitôt contre la côte même.

» Les femmes ont dû, au moment d'une forte houle, se porter toutes sur le même bord.

» Dix-sept femmes et un homme ont été noyés.

» Quatre des passagers seulement ont pu être sauvés. »

Le percepteur de Lavoûte-Chiliac (Haute-Loire), un pur républicain, vient de prendre la fuite en laissant dans sa caisse un déficit considérable, que ne combleront pas ceux qui l'ont fait nommer à cette place.

La semaine dernière, a été vendu, aux Halles centrales de Paris, le plus gigantesque homard que, de mémoire d'homme, on y ait jamais vu.

Ce monstrueux « cardinal des mers », comme disait Jules Janin, qui n'en avait apparemment vu que de cuits, mesurait, paraît-il, 1 m. 10, de la tête au bout de la queue. Il avait été pêché à Roscoff, et, grâce à la solidité de son tempérament, était arrivé à Paris si plein de vie et de santé, qu'il a fallu deux personnes et une véritable corde pour le ficeler. Il avait une pince longue comme une main, et s'il eût pu attraper quelque doigt, il l'eût infailliblement coupé jusqu'à l'os. C'est un grand restaurant parisien qui s'est rendu acquéreur de ce monstre, lequel a été payé 35 francs.

#### CONSEILS ET RECETTES.

MANIÈRE DE NETTOYER LES GANTS SANS LES LAVER. — Passer les gants sur une planche bien propre, les frotter à l'aide d'une brosse ferme avec un mélange d'argile à dégraisser bien sèche et d'alun en poudre. — Après les avoir bien battus et brossés pour faire tomber les matières, répandez dessus du son sec et du blanc d'Espagne, puis époussetez de nouveau. S'ils ne sont pas très-sales, cela suffira. S'ils étaient trop gras, il faudrait d'abord enlever la graisse avec de la croûte de pain grillée et de la poudre d'os brûlés, frotter ensuite avec une flanelle imprégnée de poudre d'alun et de terre à dégraisser, — et vos gants seront blanchis sans être lavés, ajoute le *Journal des Mères*, auquel nous empruntons la recette.

UNE BONNE COLLE. — C'est la *Revue de l'horticulture belge et étrangère* qui nous en donne la recette.

« On fait gonfler 8 grammes de colle de poisson dans de l'eau distillée; on décante, puis l'on couvre d'alcool la colle gonflée. On facilite la dissolution en chauffant; ensuite on ajoute 4 grammes de mastic en larmes dissous dans 12 grammes d'alcool, puis 4 grammes de gomme ammoniac pulvérisée. On agite vivement, puis on fait évaporer au bain-marie jusqu'à consistance de gelatine. Le résidu se prend par le refroidissement en une gelée solide qu'on doit ramollir par la chaleur pour en faire usage.

» Ce mastic s'applique, à l'aide d'un pinceau, sur la cassure des objets qu'on veut réparer. Les fragments sont rapprochés et maintenus dans un endroit chaud jusqu'à solidification, ce qui exige vingt-quatre heures. »

#### BIBLIOGRAPHIE

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8<sup>e</sup> année). Sommaire du numéro du 17 novembre 1883. Société internationale

des électriciens. — Le Passé et l'avenir de l'Énergie (Gustave Cabanellas). — Expériences de M. Marcel Deprez, à Grenoble, sur le transport et la distribution de la force par l'électricité. — Visite à l'exposition internationale d'électricité, à Vienne (Suite). — La Lampe Cance. — Le meeting des téléphonistes aux États-Unis d'Amérique. — Le Téléphage. — Les Risques d'incendie dans les installations de lumière électrique. — Chronique. — Les Brevets d'invention.

Le numéro, 50 centimes. — France: Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale: 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

On lira avec le plus grand intérêt dans le numéro du MONDE PITTORESQUE qui vient de paraître les nouveaux chapitres de la *Conquête du Canada*, par Al. Assolant; le *Voyage au Niger*, de M. Burdo et le *Voyage en Russie* de M. Tissot.

Le même numéro publie plusieurs variétés très-curieuses, une entr'autres sur le *Continent australien*.

Le numéro, Paris et départements: 15 centimes. 18, rue d'Enghien, Paris.

#### LES SOUSCRIPTIONS

Aux 600.000 OBLIGATIONS du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

sont reçues dès à présent à la

SUCCESSALE DE MAINE-ET-LOIRE,

56, rue de Bordeaux, Saumur.

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

#### AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C<sup>ies</sup> de l'Est, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

#### EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre: Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt: toutes Pharmacies.

Vente annuelle: Un million de bouteilles.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

côté de la salle à manger, et on reprit ses places du matin. Mais ce fut en vain, le charme était rompu, et on n'y retrouva pas la gaieté du déjeuner. M<sup>me</sup> Picard se pinçait les lèvres pour ne pas lâcher quelque sottise. Comme elle se connaissait, la brave femme! M<sup>me</sup> Bazin essayait les uns après les autres tous ses plus jolis sourires, mais aucun ne faisait feu, et, nés dans le vide, ils s'éteignaient dans la gêne. Grimaud haussait la voix, se démenait, faisait de vains efforts, ne comprenant rien à la température de glace qui avait tout d'un coup succédé. Il s'accusait, le brave homme; c'était sa faute, il manquait d'élan, d'amabilité; il ne savait plus recevoir. Oh! ses vingt ans qu'il avait cru un instant rattraper, comme ils étaient loin! Et plus il appelait à l'aide les ressources de son esprit et de sa verve, plus la conversation tombait, et plus la sympathie vive qui s'était nouée instantanément se détendait.

— Mais qu'avez-vous donc, mesdames? ne put-il s'empêcher de dire, nous ne sommes pas gais, ce soir, comme ce matin.

— C'est vrai, dit M<sup>me</sup> Picard, on dirait que nous avons le vin triste.

— Le vin? mais vous ne buvez pas.

— Monsieur Grimaud, il me semble que votre pendule est arrêtée, dit la belle M<sup>me</sup> Bazin toute pâle, et comme si elle avait dit une énormité; quelle heure avez-vous donc à votre montre?

— Oh! il est à peine huit heures.  
— Elle va bien, votre montre?  
— Depuis que je l'ai, elle n'a jamais varié.  
— Et il y a longtemps?  
— Ma foi, je crois que c'est la cinquième année.

— Cinq ans!  
— Comme elle dit cela! pensa M<sup>me</sup> Picard. En effet, la jeune veuve paraissait toute bouleversée.

— Mon mari, dit-elle, avait aussi une montre de famille à laquelle il tenait beaucoup, un véritable bijou; on assurait qu'elle avait dû appartenir au duc de Lauzun, le favori de M<sup>me</sup> de Montpensier.

— Diable! c'était une montre historique, dit Grimaud; moi, je me suis laissé dire que la mienne avait aussi sa valeur; il est certain d'ailleurs qu'elle remonte aux temps les plus reculés.

— A Vercingétorix? dit M<sup>me</sup> Picard.

— Non, mais à Louis XIV.

On essaya de rire un peu, mais ce fut du bout des lèvres; décidément la gaieté s'était envolée.

— Quand je l'ai perdu, continua la veuve qui suivait son idée, j'ai failli en faire une maladie; je tenais beaucoup à ce bijou.

— Je le crois bien: Lauzun, M<sup>me</sup> de Montpensier, ce sont de grands noms, cela.

— Elle me rappelait surtout mon mari.

— C'est de toute justice, dit Grimaud qui s'in-

clina; mais pour qu'elle disparût de chez vous, l'ingrat, chère madame, vous avait donc déshéritée?

— Non, cette montre lui avait été volée.

— Volée... Ah! par exemple! Eh bien, moi, on ne me volera pas la mienne, car, n'importe à quelle heure, que je revienne de Paris, ou que je m'aventure seulement dans le pays, je ne sors jamais sans un gracieux petit revolver; les deux joujoux font d'ailleurs bon ménage ensemble, ils ne se sont jamais disputés.

M<sup>me</sup> Bazin tressaillit.

— Un revolver!

— Vous en doutez?

Et Grimaud, mettant la main à sa poche, tira en effet, de son étui, un revolver microscopique, à cinq coups, qu'il déposa sur la table.

— Oh! enlevez cela, monsieur Grimaud, s'écria M<sup>me</sup> Picard, vous savez bien que les femmes n'aiment pas ces sortes de jouets.

M<sup>me</sup> Bazin n'était plus pâle, elle était livide.

— C'est singulier, dit-elle, mon mari a été tué d'une balle de revolver dont le calibre devait être de la force de celui-ci.

(A suivre.)

EUGÈNE MORET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 NOVEMBRE 1883.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 86	77 65	Est	712 50	707 50	<b>OBLIGATIONS.</b>			Gaz parisien	510	510
3 % amortissable	79	79 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1295	1285	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	505	Est	350	349
4 1/2 %	105 75	105 50	Midi	1125	1112 50	— 1865, 4 %	513	513	Midi	300	289
4 1/2 % (nouveau)	107	106 85	Nord	1757 50	1745	— 1869, 3 %	399	399	Nord	365 75	365
Obligations du Trésor	505	505	Orléans	1275	1270	— 1871, 3 %	391	391	Orléans	363	362
Banque de France	5395	5395	Ouest	773 75	772 50	— 1875, 4 %	500 50	500 50	Ouest	365 50	359
Société Générale	488 75	490	Compagnie parisienne du Gaz	1270	1275	— 1876, 4 %	500 50	500 50	Paris-Lyon-Méditerranée	365 50	365 50
Comptoir d'escompte	915	903	Canal de Suez	3200	3170	Bons de liquid. Ville de Paris	514	513 50	Paris-Bourbonnais	363	360
Crédit Lyonnais	527 50	527 50	C. gén. Transatlantique	483 75	482 50	Obligations communales 1879	437	436	Canal de Suez	562	561 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1230	1220				Obligat. foncières 1879 3 %	434	433			
Crédit de France	14	14									
Crédit mobilier	337 50	330									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'État (Service d'Hiver modifié depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.						
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.	Saumur . . . . . (départ)	6 05	8 50	1 05	3 30	7 55	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03				
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains . . . . .	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 13	10 07	4 43	8 46					
8	56	matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains . . . . . (arrivée)	7 22	10 20	4 51	8 54					
1	25	soir, —	Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28										
3	32	soir, express.																
7	15	soir, omnibus.																
10	36	soir, (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.				
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.	Saumur . . . . . (départ)	6 05	7 55	Thouars . . . . . (départ)	8 56	3 50	Montreuil . . . . . (départ)	7 7	1 53	8 35	Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 10	6 10		
8	21	soir, omnibus.	Montreuil-Bellay . . . . .	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet . . . . .	9 09	4 02	Loudun . . . . .	7 58	2 49	9 33	Neuville . . . . .	6 28	12 55	7 02		
9	37	soir, express.	Lernay . . . . .	7 14	8 51	Lernay . . . . .	9 18	4 16	Arçay . . . . .	8 27	3 14	9 53	Mirebeau . . . . .	6 55	1 28	7 50		
12	48	soir, omnibus-mixte.	Brion-sur-Thouet . . . . .	7 27	8 59	Montreuil-Bellay . . . . .	9 45	4 27	Mirebeau . . . . .	9 23	4 7	10 47	Arçay . . . . .	8 01	2 27	9 10		
4	44	soir, —	Thouars . . . . . (arrivée)	7 46	9 16	Saumur . . . . . (arrivée)	10 33	5 03	Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17	Loudun . . . . .	8 38	3 13	10 12		
10	24	soir, express-poste.							Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 42.

**VENTE**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
Sur conversion de saisie immobilière,  
Et sur baisse de mise à prix,  
**D'UNE MAISON**  
ET DÉPENDANCES,  
Au bourg de Somloire,  
Appartenant aux époux RUI-GIRARD.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche seize décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, à deux heures de l'après-midi, en la salle de la Mairie de Somloire, par le ministère de M<sup>e</sup> TAHET, notaire à Vihiers, commis à cet effet.

On fait savoir, qu'en exécution :  
1<sup>o</sup> D'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré et mentionné aux hypothèques, ledit jugement prononçant la conversion en vente aux enchères de la saisie immobilière pratiquée à la requête de M<sup>me</sup> Charrier, ci-après nommée, sur : le sieur François-Xavier RUI, fabricant, et dame Eugénie Girard, son épouse, avec lequel elle demeure à Somloire, ladite saisie faite par procès-verbal de Delmas, huissier à Vihiers, en date du seize janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, visé conformément à la loi, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-trois, volume 33, numéro 16 ;  
2<sup>o</sup> D'un autre jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré ;  
A la requête de M<sup>me</sup> Marie-Victorine Besson, épouse séparée de corps et de biens du sieur Joseph Charrier, ladite dame demeurant au bourg de la commune de Coron, au nom et comme seule héritière de M<sup>me</sup> Madeleine Donécheau, veuve de M. Victor Besson, sa mère, décédée,  
Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12 ;  
En présence ou eux dûment appelés de M. François-Xavier RUI, fabricant, et M<sup>me</sup> Eugénie Girard, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Somloire ;  
Il sera, le dimanche seize décembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

à une heure de l'après-midi, en la Mairie de Somloire, par le ministère de M<sup>e</sup> TAHET, notaire à Vihiers, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

**DESIGNATION.**

Une maison, située au bourg de la commune de Somloire, au lieu dit le Bas-Bourg, ladite maison élevée sur terre-plein, construite en pierres et couverte en tuiles ;  
Elle est composée de deux pièces au rez-de-chaussée, dont l'une sert de boutique et l'autre de cuisine derrière laquelle se trouvent un cellier et une décharge, chambre haute au-dessus de la cuisine et de la boutique et grenier sur le cellier et décharge ;  
Petit jardin derrière les bâtiments, sur lequel se trouve élevée une petite construction en planches couverte en tuiles et servant de buanderie.  
Le tout d'une superficie d'environ cinq ares soixante-onze centiares, joignant au midi Barbault, au nord Marie Girard, au levant Billy, au couchant la route de Somloire aux Cerqueux.  
Sur la mise à prix abaissée à quinze cents francs, ci . . . . . 1.500

S'adresser, pour tous renseignements :  
1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué poursuivant ;  
2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> TAHET, notaire à Vihiers, dépositaire du cahier des charges.  
Dressé par l'avoué poursuivant sousigné.  
Saumur, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.  
**BEAUREPAIRE.**

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

**A AFFERMER**  
Pour entrer en jouissance en 1884,  
**UNE FERME**  
Située à la Rue-Pichon, commune de Saint-Lambert-des-Levés,  
Consistant en : bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés, d'une contenance de 12 hectares 17 ares 70 centiares, actuellement exploitée par les époux Théodore Mornas.  
Tous les fourrages et engrais restent sur la ferme.  
S'adresser à M. BEDON, propriétaire aux Rosiers, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire. (710)

M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1<sup>er</sup> clerc.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE MARAIS, CHARLES-ERNEST.**

Les créanciers de la faillite du sieur Marais, Charles-Ernest, tapissier à Saumur, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce, le vendredi 30 novembre 1883, à 10 heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances et les affirmer devant M. le juge-commissaire.  
Au cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite ou au greffier du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification indiquée ci-dessus.  
Le greffier,  
L. BONNEAU.  
(741)

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**UNE MAISON**  
Située au Pont-Fouchar, appartenant à M. GASCHOT.  
Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> MÉHOUSAS. (726)

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**UNE PROPRIÉTÉ**  
Située à Chacé,  
Consistant en : Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc. ;  
Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.  
Mise à prix : 8.000 fr.  
S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (737)

**A VENDRE**  
**UN JOLI PLAN**  
De PEUPLIERS suisses  
S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (727)

**A VENDRE**  
JUMENT baie, 7 ans, garantie, montée et attelée. — serait excellente pour la chasse.  
S'adresser à M. RAIMBAULT, 40, rue de la Fidélité. (728)

**PIANOS ET INSTRUMENTS**

**L. FISCHER ET FILS**  
FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS  
49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.  
ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :  
4 Accords par an . . . . . 9 fr.  
6 Accords par an . . . . . 12 »  
Abonnements à la lecture musicale.

**GRANDS MAGASINS**  
DE  
**l'Épicerie Moderne**  
Rue et Place du Marché-Noir.  
**L. ALLORY**  
SAUMUR.

**AVIS**

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

M. ROY, AIMÉ, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre ; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

La MAISON GUSTAVE GIRARD, de Saumur, demande une demoiselle pour la vente de blanc et de lingerie. (729)

M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants. (179)

ON DEMANDE une très-bonne ouvrière en tapisserie. — Travail assuré, payé comptant.  
S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti de magasin, dans une Maison de Nouveautés.  
S'adresser au bureau du journal.

**LE PULICIDE**  
DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.  
Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'HUY, rue de la Tonnelière, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)  
Saumur, imprimerie P. GODET.